

**Organisation catholique canadienne
pour le développement et la paix
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 août 2021**

**Organisation catholique canadienne
pour le développement et la paix
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 août 2021**

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	3 - 5
États financiers	
Bilan	6
État de l'évolution des actifs nets	7
État des produits et des charges	8
État des flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 20
Annexes	21 - 24

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du Conseil national de l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix (l'« Organisation »), qui comprennent le bilan au 31 août 2021, et les états des produits et des charges, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception de l'incidence possible du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisation au 31 août 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, l'Organisation tire des produits d'activités de collecte de fonds dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'Organisation et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits des activités de collecte de fonds, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 août 2021 et 2020, de l'actif à court terme aux 31 août 2021 et 2020, et des actifs nets aux 1^{er} septembre 2019 et 2020 et aux 31 août 2020 et 2021. Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 août 2020 en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Rapport de l'auditeur indépendant

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisation ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

Rapport de l'auditeur indépendant

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l. / S.E.N.C.R.L. / LLP

Montréal (Québec)
Le 16 décembre 2021

**Organisation catholique canadienne
pour le développement et la paix
Bilan**

31 août	2021	2020
Actif		
Court terme		
Encaisse	3 870 650 \$	4 506 686 \$
Placements (Note 2)	21 280 582	12 938 647
Débiteurs (Note 3)	1 206 217	1 078 677
Frais payés d'avance	76 543	55 121
Sommes payées d'avance sur les projets	601 687	493 650
	27 035 679	19 072 781
Parts de fonds communs de placement liées aux prêts à fonds perdus	7 537	70 777
Placements liés au Fonds Solidarité	9 810 350	8 110 350
Immobilisations corporelles (Note 4)	68 675	45 014
	36 922 241 \$	27 298 922 \$
Passif et actifs nets		
Court terme		
Créditeurs (Note 5)	842 656 \$	1 862 752 \$
Apports reportés - Programmes de développement (Note 6)	8 345 118	6 800 378
	9 187 774	8 663 130
Actifs nets		
Investis en immobilisations corporelles	68 675	45 014
Affectés, d'origine interne	6 975 252	5 806 213
Reçus à titre de dotations	1 446 462	1 281 716
Fonds Solidarité	10 874 522	8 329 778
Non affectés	8 369 556	3 173 071
	27 734 467	18 635 792
	36 922 241 \$	27 298 922 \$

Voir Note 12 - Incertitude liée à la COVID-19

Au nom du conseil d'administration :

Evelyn Beaudoin Administrateur

[Signature] Administrateur

Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix État de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice terminé le 31 août	Affectations d'origine interne										Total
	Affectés à l'assemblée d'orientation	Affectés au fonds de réserve	Fonds Alain Richemond	Fonds spécial temporaire	Fonds d'engagements internationaux (Note 10)	Total des affectations d'origine interne	Investis en immobilisations corporelles	Reçus à titre de dotations	Fonds Solidarité	Non affectés	
Soldes au 1 ^{er} septembre 2019	128 629 \$	2 500 000 \$	- \$	957 321 \$	6 474 909 \$	10 060 859 \$	78 038 \$	1 245 051 \$	7 262 665 \$	(530 947) \$	18 115 666 \$
Affectations d'origine interne (Note 7)	25 000	-	1 910 299	-	-	1 935 299	-	-	-	(1 935 299)	-
Réduction des engagements internationaux (Note 10)	-	-	-	-	(4 160 355)	(4 160 355)	-	-	-	4 160 355	-
Excédent des produits sur les charges	3 416	-	(170 000)	(279 577)	-	(446 161)	(35 197)	-	-	897 706	416 348
Apport affecté au Fonds Solidarité	-	-	(1 000 000)	-	-	(1 000 000)	-	-	1 000 000	-	-
Produits financiers	-	-	-	-	-	-	-	36 665	219 428	-	256 093
Affectation aux programmes	-	-	-	-	-	-	-	-	(152 315)	-	(152 315)
Investissement en immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	2 173	-	-	(2 173)	-
Programme de mouvement de la main-d'oeuvre	-	(583 429)	-	-	-	(583 429)	-	-	-	583 429	-
Soldes au 31 août 2020	157 045	1 916 571	740 299	677 744	2 314 554	5 806 213	45 014	1 281 716	8 329 778	3 173 071	18 635 792
Affectations d'origine interne (Note 7)	100 000	583 429	-	-	-	683 429	-	-	-	(683 429)	-
Augmentation des engagements internationaux (Note 10)	-	-	-	-	389 385	389 385	-	-	-	(389 385)	-
Excédent des produits sur les charges	20 063	-	39 577	36 585	-	96 225	(22 562)	-	-	8 015 522	8 089 185
Apport affecté au Fonds Solidarité	-	-	-	-	-	-	-	-	1 700 000	(1 700 000)	-
Produits financiers	-	-	-	-	-	-	-	163 746	1 064 172	-	1 227 918
Apports reçus à titre de dotations	-	-	-	-	-	-	-	1 000	-	-	1 000
Affectation aux programmes	-	-	-	-	-	-	-	-	(219 428)	-	(219 428)
Investissement en immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	46 223	-	-	(46 223)	-
Soldes au 31 août 2021	277 108 \$	2 500 000 \$	779 876 \$	714 329 \$	2 703 939 \$	6 975 252 \$	68 675 \$	1 446 462 \$	10 874 522 \$	8 369 556 \$	27 734 467 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Organisation catholique canadienne
pour le développement et la paix
État des produits et des charges**

Pour l'exercice terminé le 31 août	2021	2020
Produits (Annexe A)	19 779 137 \$	22 045 759 \$
Charges		
Programmes internationaux (Annexe B)		
Programmes de développement international - Portion non affectée	2 720 712	4 837 179
Programmes de développement international - Portion affectée	5 868 150	12 765 018
	8 588 862	17 602 197
Programmes au Canada (Annexe C)		
Programme d'engagement du public	1 302 316	2 061 886
Programme de plaidoyer	750	9 853
Programme de communication	630 940	1 206 916
Programme de développement philanthropique	210 404	437 623
Québec sans frontières	798	109 058
	2 145 208	3 825 336
Gouvernance et gestion des activités de fonctionnement (Annexe D)		
Gouvernance	205 323	359 520
Direction générale et services administratifs	1 272 861	1 525 332
Autres dépenses	797 648	1 525 420
	2 275 832	3 410 272
	13 009 902	24 837 805
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant autres éléments	6 769 235	(2 792 046)
Autres éléments		
Gain sur la vente de placements	381 797	934 931
Variation du gain non réalisé sur les placements	938 153	363 164
Règlement d'une succession majeure	-	1 910 299
Excédent des produits sur les charges	8 089 185 \$	416 348 \$

**Organisation catholique canadienne
pour le développement et la paix
État des flux de trésorerie**

Pour l'exercice terminé le 31 août	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	8 089 185 \$	416 348 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	22 562	35 197
Gain sur la vente de placements	(381 797)	(934 931)
Variation du gain non réalisé sur les placements	(938 153)	(363 164)
Affectation du Fonds Solidarité aux programmes	(219 428)	(152 315)
	<u>6 572 369</u>	<u>(998 865)</u>
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	(127 540)	(181 120)
Sommes à recevoir d'une succession	-	2 297 482
Frais payés d'avance	(21 422)	62 156
Sommes payées d'avance sur les projets	(108 037)	121 227
Créditeurs	(1 020 096)	634 069
Apport reporté - Succession	-	(1 908 417)
Apports reportés - Programmes de développement	1 544 740	(7 025 361)
Prêts à fonds perdus	-	(6 799)
	<u>6 840 014</u>	<u>(7 005 628)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Variation de la trésorerie comprise dans les placements	(3 870 720)	2 731 225
Acquisition de placements	(12 290 763)	(12 843 048)
Produit de cession de placements	8 424 989	18 233 919
Acquisition d'immobilisations corporelles	(46 223)	(2 173)
	<u>(7 782 717)</u>	<u>8 119 923</u>
Flux de trésorerie liés à l'activité de financement		
Apports reçus à titre de dotations (1 228 918 \$ au total en 2021, nets d'un gain sur la vente de placements de 266 568 \$ et d'une variation du gain non réalisé sur les placements de 655 683 \$)	306 667	256 093
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(636 036)	1 370 388
Encaisse, début de l'exercice	4 506 686	3 136 298
Encaisse, fin de l'exercice	3 870 650 \$	4 506 686 \$

Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix Notes complémentaires

31 août 2021

1. Principales méthodes comptables

Nature et but de l'organisme	L'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix, constituée par lettres patentes selon la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes, est un organisme de bienfaisance qui contribue par ses actions humanitaires à la résolution des problèmes sociaux à travers le monde. Le 26 mai 2014, l'Organisation a obtenu ses statuts de prorogation en vertu de l'article 211 de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. L'Organisation est reconnue comme organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.
Référentiel comptable	Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.
Utilisation d'estimations	La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations se rapportent à la dépréciation des actifs financiers évalués au coût après amortissement. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.
Instruments financiers	<p>Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale.</p> <p>Par la suite, les titres de capitaux propres négociés sur un marché actif et les instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, de même que des placements en obligations que l'Organisation a fait le choix irrévocable d'évaluer à la juste valeur. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée en résultats. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement moins la dépréciation. Les coûts de transaction liés à l'acquisition, à la vente ou à l'émission d'instruments financiers sont passés en charge pour les éléments évalués à la juste valeur et ils sont ajoutés à la valeur comptable de l'instrument financier pour les éléments évalués au coût après amortissement.</p>

Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix

Notes complémentaires

31 août 2021

1. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il y a des indicateurs d'une perte de valeur. Lorsqu'un changement important dans le calendrier ou les flux de trésorerie futurs de l'actif financier est identifié, la valeur comptable de cet actif est réduite et le montant est constaté à titre de dépréciation dans le résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, pourvu qu'elle ne dépasse pas le montant qui aurait été constaté à la date de la reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée, et le montant de la reprise de valeur est comptabilisé en résultat net.

Les instruments financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les soldes à recevoir du Carême de partage, les autres débiteurs, les comptes fournisseurs, les salaires à payer, les indemnités de départ du programme de mouvement de la main-d'oeuvre et le règlement d'un prêt à fonds perdus.

Les instruments financiers évalués à la juste valeur comprennent les parts de fonds communs de placement, les placements en actions et les obligations dont le cours est publié sur un marché actif.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes d'encaisse.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire sur les périodes suivantes :

	Périodes
Matériel informatique	3 ans
Équipement de bureau	5 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait excéder le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. Une perte de valeur correspondant à l'excédent de leur valeur comptable sur leur juste valeur est constatée lorsqu'il est établi que la valeur comptable n'est pas recouvrable.

Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix

Notes complémentaires

31 août 2021

1. Principales méthodes comptables (suite)

Aide gouvernementale Les subventions ayant trait aux salaires et aux loyers versés durant la pandémie de « COVID-19 » sont comptabilisées à titre de revenus divers.

Description des actifs nets affectés et des dotations *Dotations*
L'Organisation dispose de 10 fonds de dotation. Les revenus de ces fonds sont incorporés au fonds lui-même et un pourcentage des gains générés sert à financer des projets de développement lorsque le montant généré est suffisamment élevé pour ce faire.

Fonds Solidarité

Mis en place en septembre 2016, le Fonds Solidarité vise à financer, à partir des produits financiers générés par le capital cumulé, des projets de développement à l'intérieur des quatre axes programmatiques et l'aide humanitaire. Bien qu'il s'apparente à un fonds de dotation dans sa forme et son fonctionnement, une clause dans l'entente de constitution indique que le capital pourra être utilisé avant terme avec l'accord des parties. Les revenus de placement générés par le capital du Fonds Solidarité sont affectés, l'année suivante de leur réalisation, au fonctionnement de l'Organisation, à la programmation régulière et/ou à des projets d'aide humanitaire, selon la volonté exprimée par les contributeurs.

Affectations

Immobilisations corporelles

Les actifs nets investis en immobilisations comprennent le coût amorti du matériel informatique, de l'équipement de bureau et des améliorations locatives qui sont utilisés par l'Organisation pour réaliser sa mission.

Affectés à l'assemblée d'orientation

Cette affectation des actifs nets vise à financer l'assemblée d'orientation qui se déroule tous les cinq ans. Un transfert de 25 000 \$ est effectué annuellement (100 000 \$ en 2021) à partir du fonds non affecté. Les produits financiers générés par le solde non utilisé augmentent le solde de ce fonds au fil des années.

Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix

Notes complémentaires

31 août 2021

1. Principales méthodes comptables (suite)

Description des actifs nets affectés et des dotations (suite)	Affectés au fonds de réserve
	Ce fonds constitue la réserve non affectée de l'Organisation et représente le montant qui lui permettrait de couvrir une partie des opérations en cas de cessation de ses activités.
	Fonds spécial temporaire Ce fonds temporaire inclut les sommes que l'Organisation a reçues dans le cadre d'un don majeur au cours des exercices 2013 et 2014 ainsi que les revenus de placements y afférents. Les sommes accumulées dans ce fonds servent principalement à financer des projets au Moyen-Orient et à promouvoir le travail effectué à l'international par l'Organisation.
	Fonds d'engagements internationaux Ce fonds comprend les apports reportés et les affectations d'origine interne associées au programme de développement international ainsi que les réductions ou les annulations de projets afin de garantir que ces sommes soient utilisées ultérieurement pour le programme international. Ainsi, le Fonds permet de couvrir les engagements décrits plus haut pour les cinq prochaines années.
	Fonds Alain Richemond Ce fonds inclut une partie des sommes que l'Organisation a reçues dans le cadre d'une succession majeure reçue au cours de l'exercice 2014. Les sommes accumulées dans ce fonds servent exclusivement à financer des projets de construction, de formation et de développement scolaire dans des villages défavorisés, plus spécifiquement en Asie.
Comptabilisation des apports et des produits	L'Organisation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés à des charges spécifiques sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si les montants à recevoir peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur recouvrement est raisonnablement assuré.

Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix Notes complémentaires

31 août 2021

1. Principales méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des apports et des produits (suite)

Les apports provenant du Carême de partage, d'activités de collecte de fonds et des autres dons qui ne sont pas assujettis à des restrictions sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus par l'Organisation ou ses mandataires. Les apports assujettis à des restrictions sont inscrits à titre d'apports reportés, puis ils sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont utilisés conformément aux restrictions imposées par les donateurs.

L'Organisation conclut des ententes avec le gouvernement canadien, plus particulièrement avec Affaires mondiales Canada (AMC) pour le financement de projets dans divers pays, dont Assistance humanitaire internationale (AHI). La partie des apports liés aux programmes de développement est constatée à titre de produits, dans la mesure où les charges connexes sont engagées. L'autre partie des apports relatifs au recouvrement des frais généraux, les honoraires de gestion et les frais d'approvisionnement revenant à l'Organisation sont constatés à titre de produits conformément aux dispositions de chaque contrat.

Les apports reçus à titre de dotations et les produits financiers générés par ces apports sont constatés en augmentation directe des actifs nets reçus à titre de dotations.

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de la transaction. Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les produits de dividendes sont constatés au moment où ils sont acquis par l'Organisation. Les produits provenant des parts de fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution.

**Organisation catholique canadienne
pour le développement et la paix
Notes complémentaires**

31 août 2021

2. Placements

	2021	2020
Évalués à la juste valeur		
Trésorerie	7 211 781 \$	3 341 061 \$
Obligations, 0,25 % à 3,49 %, échéant entre 2021 et 2030 (coût 9 583 851 \$; 6 783 220 \$ en 2020)	9 604 216	7 008 220
Actions (coût 8 623 635 \$; 7 507 288 \$ en 2020)	10 907 193	7 900 389
Parts de fonds communs de placement (coût 2 140 978 \$; 1 462 944 \$ en 2020)	3 367 742	2 799 327
	31 090 932	21 048 997
Placements liés au Fonds Solidarité	(9 810 350)	(8 110 350)
	21 280 582 \$	12 938 647 \$

3. Débiteurs

	2021	2020
Carême de partage	921 102 \$	463 567 \$
Subventions salariales et de loyer à recevoir	164 574	463 503
Taxes à la consommation	82 933	104 945
Autres débiteurs	37 608	46 662
	1 206 217 \$	1 078 677 \$

**Organisation catholique canadienne
pour le développement et la paix
Notes complémentaires**

31 août 2021

4. Immobilisations corporelles

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Matériel informatique	66 266 \$	18 535 \$	1 032 974 \$	1 027 200 \$
Équipement de bureau	42 854	38 263	594 956	582 084
Améliorations locatives	55 960	39 607	362 522	336 154
	165 080	96 405	1 990 452	1 945 438
		68 675 \$		45 014 \$

5. Crédoiteurs

	2021	2020
Comptes fournisseurs	219 835 \$	375 591 \$
Salaires, charges sociales et retenues à la source	495 796	694 521
Indemnités de départ - programme de mouvement de la main-d'œuvre	-	583 429
Règlement d'un prêt à fonds perdus à payer	-	201 020
Frais courus	127 025	8 191
	842 656 \$	1 862 752 \$

Aux 31 août 2021 et 2020, les sommes à remettre à l'État totalisent 35 229 \$ et 13 332 \$ respectivement.

**Organisation catholique canadienne
pour le développement et la paix
Notes complémentaires**

31 août 2021

6. Apports reportés - Programmes de développement

	2020 Total	Reclasse- ments	Montants encaissés	Produits constatés	2021 Total
Gouvernement du Québec	365 143 \$	- \$	802 759 \$	(960 993)\$	206 909 \$
Programme AHI AMC	880 508	-	4 525 000	(3 050 603)	2 354 905
Projet Canadian Foodgrains Bank	97 736		49 882	-	147 618
Programme Québec sans frontières	110 444	-	134 406	(147 442)	97 408
Programme Sahel	-	-	541 349	(26 003)	515 346
Programmes de secours d'urgence					
Programme Haïti	169 678	-	15 965	(18 659)	166 984
Séisme Haïti	-	-	244 136	-	244 136
Programme Syrie	327 943	58 235	21 037	(201 660)	205 555
Programme Philippines	230 461	-	81 445	(78 816)	233 090
Programme Afrique	2 078 096	(58 235)	27 525	(665 467)	1 381 919
Programme Bangladesh	405 014	-	78 748	-	483 762
Programme Liban	-	474 186	331 417	(243 529)	562 074
Fonds d'urgence COVID-19	-	-	249 250	(119 382)	129 868
Autres appels spéciaux	2 135 355	(474 186)	255 774	(301 399)	1 615 544
	6 800 378 \$	- \$	7 358 693 \$	(5 813 953)\$	8 345 118 \$

7. Affectations d'origine interne

Au cours de l'exercice, le Conseil national de l'Organisation a affecté 100 000 \$ à l'assemblée d'orientation, qui a été repoussée en raison de la pandémie de « COVID-19 » et 583 429 \$ au fonds de réserve. L'Organisation ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du Conseil national.

8. Carême de partage - Carême antérieur

Les dons provenant du Carême de partage sont constatés lorsqu'ils sont reçus par les mandataires et que ceux-ci en confirment le montant à l'Organisation. Les dons dont la confirmation est fournie tardivement sont constatés sous la rubrique Carême antérieur.

**Organisation catholique canadienne
pour le développement et la paix
Notes complémentaires**

31 août 2021

9. Régime de retraite

Le régime de retraite des employés de l'Organisation est un régime à cotisations déterminées qui couvre tous les salariés admissibles selon les critères précisés dans l'entente du régime. L'Organisation est tenue de contribuer 5 % du salaire brut des salariés. L'Organisation a contribué un montant de 168 098 \$ au cours de l'exercice (219 885 \$ en 2020). Ce montant est constaté dans l'état des produits et des charges.

10. Engagements contractuels

L'Organisation s'est engagée, en vertu de baux échéant entre mars 2023 et août 2026, à verser un montant total de 555 422 \$. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

2022	253 940 \$
2023	253 940
2024	43 792
2025	3 000
2026	750
	<hr/>
	555 422 \$
	<hr/>

L'Organisation s'est aussi engagée avec des partenaires à réaliser des projets internationaux jusqu'en 2026. Un montant de 19 027 236 \$ est engagé selon des protocoles d'entente au 31 août 2021. De ce montant, la contribution de l'Organisation s'élève à 2 703 939 \$. Le solde résiduel des engagements est soutenu par AMC, les dons du public et des appels spéciaux ainsi que par d'autres bailleurs de fonds. Advenant que l'Organisation n'obtienne pas des bailleurs de fonds le financement nécessaire à la réalisation de ces projets, l'Organisation pourrait se soustraire de ses engagements. Au 31 août 2021, la somme affectée aux engagements internationaux a été augmentée de 389 385 \$.

Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix Notes complémentaires

31 août 2021

11. Instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier fasse subir à l'Organisation une perte financière en manquant à l'une de ses obligations. L'Organisation est exposée à un risque de crédit qui résulte de la possibilité qu'un client ou qu'une contrepartie à un instrument financier n'honore pas ses obligations financières, qu'il existe une concentration de transactions effectuées avec la même contrepartie, ou des obligations financières aux caractéristiques économiques semblables qui sont susceptibles d'être atteintes de manière similaire par les changements dans la conjoncture économique. Les instruments financiers de l'Organisation qui sont exposés à des concentrations de risque de crédit sont principalement liés au Carême de partage à recevoir.

La politique de placement de l'Organisation spécifie les lignes directrices et des restrictions concernant chaque catégorie de placements admis de manière à réduire le risque de crédit. La politique de placement est revue périodiquement par le comité des finances et de vérification.

L'Organisation a modifié son exposition au risque de crédit par rapport à l'exercice précédent, notamment en raison de l'augmentation du Carême de partage à recevoir.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisation éprouve des difficultés à honorer ses obligations liées à des passifs financiers. Le risque de liquidité comprend le risque que, en raison des besoins en trésorerie opérationnels, l'Organisation n'ait pas suffisamment de fonds pour régler une transaction à la date d'échéance; soit forcée de vendre des actifs financiers à un montant plus bas que le prix du marché; ou soit dans l'impossibilité de régler ou de recouvrer un actif financier. L'Organisation est exposée à un risque lié principalement aux passifs financiers comptabilisés au bilan.

L'approche de l'Organisation pour gérer la liquidité consiste à s'assurer, dans la mesure du possible, qu'elle aura toujours un flux de trésorerie suffisant pour financer ses activités et faire face à ses dettes lorsqu'elles sont exigibles, tant dans des conditions normales que perturbées. L'Organisation conserve une partie de ses actifs investis en titres réalisables à court terme.

L'Organisation a modifié son exposition au risque de liquidité par rapport à l'exercice précédent, en raison de la diminution des indemnités de départ liées au programme de mouvement de la main-d'œuvre et du règlement d'un prêt à fonds perdus à payer.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'Organisation est exposée au risque de taux d'intérêt sur les taux d'intérêt fixes de ses instruments financiers, qui exposent l'Organisation à un risque de juste valeur.

Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix Notes complémentaires

31 août 2021

11. Instruments financiers (suite)

L'Organisation atténue le risque de taux d'intérêt sur ses placements en diversifiant la durée de ses placements à revenu fixe détenus à une période donnée.

L'Organisation a modifié son exposition au risque de taux d'intérêt par rapport à l'exercice précédent en augmentant les placements en obligations.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'Organisation est exposée à un risque de prix autre en raison de ses placements dans des actions cotées en bourse et dans des parts de fonds communs de placement.

En accord avec la politique de placement en vigueur, la direction s'assure que l'actif de l'Organisation est administré en fonction d'un équilibre entre les risques et le rendement des placements. Les gestionnaires du portefeuille doivent se conformer à cette politique et doivent rendre compte de leur gestion annuellement.

L'Organisation a modifié son exposition au risque de prix autre par rapport à l'exercice précédent en augmentant les placements dans des actions cotées en bourse et dans des parts de fonds communs de placement.

12. Incertitude liée à la COVID-19

Au cours de l'exercice précédent, l'écllosion d'une nouvelle souche de coronavirus, connue sous le nom de « COVID-19 », a entraîné des mesures d'urgence à l'échelle mondiale pour lutter contre la propagation du virus. Au nombre de ces mesures, notons les périodes de quarantaine, qui ont provoqué l'interruption des activités des entreprises à l'échelle mondiale et, par conséquent, ont entraîné un ralentissement de l'économie. Cette situation a eu pour conséquence de ralentir les opérations de l'Organisation pendant une période de temps, ce qui a engendré une diminution des produits de l'Organisation et la réduction du temps de travail de certains employés de celle-ci. Par ailleurs, l'Organisation a déployé de grands efforts afin de conserver des liquidités en réduisant ses dépenses et en souscrivant aux divers programmes d'aide gouvernementaux. La durée et l'incidence de la pandémie sont inconnues pour le moment et il est impossible d'estimer avec certitude son incidence sur les états financiers de l'Organisation au cours des prochaines périodes.

**Organisation catholique canadienne
pour le développement et la paix
Annexe A - Produits**

Pour l'exercice terminé le 31 août	2021	2020
Carême de partage		
Diocèses et paroisses	1 667 019 \$	865 123 \$
Dons mensuels	1 213 762	1 119 666
Activités régionales et autres	2 189 600	2 092 749
Carême antérieur (Note 8)	1 516 369	716 637
	6 586 750	4 794 175
Contributions gouvernementales - Portion non affectée		
Manitoba Council for International Cooperation (MCIC)	42 966	46 492
Activités de développement philanthropique		
Successions	2 083 293	843 544
Dons d'actions	73 131	108 058
Rentes et primes d'assurance	1 703	1 000
Sollicitations postales	1 137 796	1 340 999
Dons spontanés non affectés	1 095 293	847 896
Dons majeurs et dons d'entreprises	349 880	285 739
Collectes de fonds diverses	16 852	59 531
	4 757 948	3 486 767
Revenus divers		
Revenus de placements - Général	138 993	183 095
Affectation du Fonds Solidarité aux programmes	219 428	152 315
Subvention salariale et de loyers d'urgence du Canada	1 829 120	463 503
	2 187 541	798 913
Contributions gouvernementales - Portion affectée		
Programmes de secours d'urgence - Dons du public	1 629 093	3 090 487
Programmes de secours d'urgence - Produits financiers	384 798	141 986
Gouvernement fédéral - Programmes internationaux	3 076 606	9 205 851
Gouvernement du Québec - Programmes internationaux	965 993	372 901
Québec sans frontières	147 442	108 187
	6 203 932	12 919 412
	19 779 137 \$	22 045 759 \$

**Organisation catholique canadienne
pour le développement et la paix
Annexe B - Charges - Programmes internationaux**

Pour l'exercice terminé le 31 août	2021	2020
Programmes de développement international -		
Portion non affectée		
Programmes de développement	2 197 435 \$	4 139 501 \$
Coûts de fonctionnement		
Salaires et avantages sociaux	517 980	666 366
Autres coûts de fonctionnement	5 297	31 312
	523 277	697 678
	2 720 712	4 837 179
Programmes de développement international -		
Portion affectée		
Programmes de secours d'urgence - Dons du public	1 551 210	2 470 679
Programmes de secours d'urgence - Coûts de fonctionnement	277 294	535 606
Gouvernement fédéral - Programmes internationaux	2 953 368	8 750 353
Programmes liés au fonds spécial temporaire	50 000	305 000
Programmes liés au fonds Alain Richemond	55 000	170 000
Gouvernement du Québec - Programmes internationaux	981 278	533 380
	5 868 150	12 765 018
	8 588 862 \$	17 602 197 \$

**Organisation catholique canadienne
pour le développement et la paix
Annexe C - Charges - Programmes au Canada**

Pour l'exercice terminé le 31 août	2021	2020
Programme d'engagement du public		
Salaires et avantages sociaux	1 156 440 \$	1 827 711 \$
Dépenses des bureaux régionaux	78 626	117 405
Stagiaires - Programme jeunesse	11 185	-
Autres coûts opérationnels	53 302	70 477
Octrois aux conseils diocésains	2 000	40 010
Autres	763	6 283
	1 302 316	2 061 886
Programme de plaidoyer		
Dépenses de recherches et de plaidoyer	750	9 853
Programme de communication		
Coûts opérationnels	611 868	1 059 824
Carême de partage - Matériel et distribution	11 730	123 808
Campagne d'automne - Matériel et distribution	7 342	23 284
	630 940	1 206 916
Programme de développement philanthropique		
Coûts opérationnels	134 732	133 824
Dons majeurs et planifiés	17 321	34 943
Sollicitations postales	58 351	65 761
Règlement d'un prêt à fonds perdus	-	194 221
Autres	-	8 874
	210 404	437 623
Québec sans frontières	798	109 058
	2 145 208 \$	3 825 336 \$

**Organisation catholique canadienne
pour le développement et la paix
Annexe D - Charges - Gouvernance et gestion
des activités de fonctionnement**

Pour l'exercice terminé le 31 août	2021	2020
Gouvernance		
Rencontres du Conseil national et du comité exécutif	24 959 \$	111 201 \$
Comités du Conseil national	11 211	38 657
Conseil de développement international	-	1 870
Rencontres provinciales	4 100	28 397
Frais d'affiliation	35 230	60 000
Justice sociale de la CECC	115 000	115 000
Autres frais de gouvernance	14 823	4 395
	205 323	359 520
Direction générale et services administratifs		
Salaires et avantages sociaux	1 020 840	1 271 290
Coûts de fonctionnement	252 021	254 042
	1 272 861	1 525 332
Autres dépenses		
Amortissement des immobilisations corporelles	22 562	35 197
Programme de mouvement de la main-d'oeuvre	-	583 429
Dépenses structurelles - Frais fixes	713 976	815 814
Projets spéciaux et nouvelles initiatives	61 110	90 980
	797 648	1 525 420
	2 275 832 \$	3 410 272 \$